

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES PAR DÉROGATION AU RÈGLEMENT D'EXPOSITION (VERSION SEPTEMBRE 2020)

Par dérogation au point 16.3 des Conditions générales de participation aux expositions (version septembre 2020), la facture finale sera émise dans les 3 mois suivant la fin de l'exposition.

### RÉSILIATION

Par dérogation au point 17 des Conditions générales de participation aux expositions (version septembre 2020), en cas de résiliation, le montant de l'indemnité forfaitaire est déterminé selon le tableau suivant (le point 17 reste par ailleurs applicable):

<b>Délai de réception de la notification par MCH avant la date d'ouverture officielle de l'exposition</b>	<b>Indemnité en % du prix net de la surface d'exposition ou de la formule de participation commandée*) ou convenue</b>
≥ 180 jours	0 %
< 180 jours mais ≥ 150 jours	25 %
< 150 jours mais ≥ 120 jours	50 %
< 120 jours	100 %

\*) en cas de résiliation avant réception de la confirmation de stand par l'exposant

Par dérogation au point 18.2, alinéa 1 du Règlement d'exposition (version septembre 2020), si MCH annule l'exposition avant la date d'ouverture officielle pour les raisons mentionnées au point 18.1 du Règlement d'exposition (version septembre 2020), l'exposant n'est pas tenu de participer aux frais encourus par MCH jusqu'au moment de l'annulation. Cela signifie que le prix net de la surface d'exposition ou de la formule de participation vous sera intégralement remboursé si et dans la mesure où un acompte a été versé à cet effet. MCH et l'exposant seront chacun libérés de leurs obligations contractuelles à la date d'annulation de l'exposition; toute prétention de l'exposant à l'encontre de MCH, telle que, en particulier et de manière non exhaustive, des demandes de dommages-intérêts et de remboursement de dépenses (par ex. prestations de construction de stand, nuitées d'hôtel, frais de déplacement, etc.) que l'exposant aurait déjà engagées pour sa participation à l'exposition, est exclue.

Les autres dispositions du point 18.2 restent applicables sans changement.